Centre
de services scolaire
au Coeur-des-Vallées
Québec

École du Sacré-Cœur – Centre de service scolaire au Cœur des Vallées

À la séance du Conseil d'établissement de la susdite-école tenue le mercredi 24 mars 2021, par vidéoconférence TEAMS, à 18 h 30.

Membres parents:

Présents :
Karine Lanthier
Anouk Lalonde
Roxanne Charron-Faubert
Nathalie Beaudoin
Josiane Lapointe

Absents :
Francis St-Jean

Membres de l'école:

Présents :
Marie-Michelle Bédard Tremblay, directrice
Jovette Babin, enseignante
Johanne Edgar, enseignante
Marilaine Judge, enseignante
Karine Séguin, orthopédagogue
Josée Laviolette, Responsable du service de garde

Absents :
Alexandra Dault

1. Ouverture de l'assemblée, présences et quorum

Madame Roxanne Charron-Faubert, présidente, ouvre la rencontre à 18h51.
À la suite d'un empêchement Madame Bédard n'a pu être présente à 18h30. Nous avons (les membres du CÉ) voté afin de déterminer si nous poursuivions sans la présence de Madame Bédard ou si nous remettons le CÉ. Il a été voté à l'unanimité de poursuivre la réunion. Madame Bédard s'est jointe à nous peu de temps après le début de la rencontre.
Madame Charron-Faubert procède à la vérification des présences par vidéoconférence et confirme qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION CÉ-30 (2020-2021)

Madame Charron-Faubert procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Josiane Lapointe et appuyé par Anouk Lalonde que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 17 février 2021

RÉSOLUTION CÉ-31 (2020-2021)

Une petite correction a été faite au procès-verbal du 17 février 2021. Au point # 5, le mot lieu a été changé pour le mot lien.
Le PV est adopté.
Il est proposé par Karine Lanthier et appuyé par Anouk Lalonde que le procès-verbal soit adopté.

ADOPTÉ à l'unanimité

4. Parole au public

Aucun public

5. Points de décision :

I. Demande d'utiliser le fond à destination spéciale pour la réfection du RDC (réparation des murs et peinture) 20 000$
II. Confirmation de l'utilisation du fond à destination spéciale pour payer les activités organisées par l'OPP (madame Choco et cabane à sucre)

RÉSOLUTION CÉ-32 (2020-2021)

I. Demande d'utiliser le fond à destination spéciale pour la réfection du RDC (réparation des murs et peinture) 20 000$

Madame Bédard nous explique à quoi sert les fonds spéciaux. Elle nous demande à utiliser 20 000$ afin de rénover le rez-de-chaussée de l'école. Les rénovations de ce genre ne sont pas une priorité pour le centre de service scolaire. Il est possible d'en faire la demande. Toutefois, les changements risquent de prendre beaucoup de temps avant d'être effectués.
Madame Bédard souligne que certaines demandes sont en voie d'être effectuées. Par exemple, la réparation des trous dans le stationnement. De plus, un tapis antidérapant a été commandé. Il sera placé sur la céramique glissante et ce, afin d'éviter d'autres chutes.

Il est demandé par un des membres comment il sera possible de ramasser de l'argent afin de s'assurer d'avoir encore un bon fond dans le budget à fonds spéciaux. En considérant qu'aucune levée de fond n'a été possible cette année. Madame Bédard mentionne que certaines levées de fond sont à prévoir. Par exemple, avec le projet d'appartenance à l'école.

Il est aussi demandé quelles sont les responsabilités de l'école en lien avec l'entretien des bâtiments. Madame Bédard explique que le centre de service doit procéder par priorité. Ce qui est jugé comme affectant la sécurité est prioritaire.

Une question est aussi posée afin de savoir ce qui a été dit aux parents lors de la levée de fond. Est-ce que les parents ont été informés de l'utilisation de l'argent? Il est expliqué que les parents ont eu comme infirmation que l'argent des levées de fond sert à l'école, sans spécifier un projet en particulier.

La demande est acceptée l'unanimité.

ADOPTÉ à l'unanimité

RÉSOLUTION CÉ-33 (2020-2021)

II. Confirmation de l'utilisation du fond à destination spéciale pour payer les activités organisées par l'OPP (madame Choco et cabane à sucre)

Les membres de l'OPP confirment la présence de Madame Chocolat pour l'activité de Pâques.

Les membres de l'OPP donnent de l'information concernant l'activité cabane à sucre. À la suite de différentes démarches la Ferme Patry a été retenue afin de fournir la tire d'érable pour cette journée. Le cout est de 2,50$ par tire. De plus, la livraison sera faite la journée même. Chaque élèves et personnel de l'école pourront avoir leur tire dans un petit contenant, ainsi les mesures sanitaires sont respectées.
Pour cette journée, nous souhaitons inviter tout le monde à porter chemises à carreaux et autres articles rappelant l'esprit cabane à sucre!

Les membres de l'OPP demande s'il est possible d'être présent pour cette journée afin de donner un coup de mains. Madame Bédard s'engage à vérifier le nombre de visiteurs qu'il est maintenant possible d'accueillir.

ADOPTÉ à l'unanimité

6. Points de consultation

Aucun

8. Points d'information
I) Comité d'appartenances à l'école

I) Comité d'appartenances à l'école

Madame Bédard explique le projet appartenance à l'école. L'objectif est de trouver un symbole à l'école afin d'augmenter le sentiment d'appartenance des élèves ainsi que du personnel de l'école. Cette démarche permettra de trouver des valeurs propres à l'école ainsi qu'un logo représentant l'école. Un concours sera fait auprès des élèves afin de trouver ce logo. Un comité sera mis sur pied dans le but de mettre à terme ce projet. Madame Bédard invite enseignant et parents de l'OPP à y participer.

Pour le moment les membres sont; Madame Bédard, Madame Alexandra ainsi que les deux directions adjointes.

8. Communications

I. Parole au délégué du comité de parents

Francis étant absent aucune nouvelle information n'est transmise.

II. Parole représentant des parents bénévoles (OPP)

Nous reconfirmons les dates pour l'activité de Pâques ainsi que la journée cabane à sucre.
Nous discutons de l'activité de fin d'année. Nous proposons certaines idées que nous avons eus telle que; Rallye autour de l'école, pique-nique, BBQ…
Nous nous questionnons sur ce qui est possible de faire en lien avec les mesures sanitaires. De plus, il est mentionné que vu le petit nombre de membres dans l'OPP, il devient compliqué de mettre en place des activités qui demande beaucoup d'organisations et de gestion.
L'idée du Pique-Nique semble faire l'unanimité. Nous convenons que l'idée est de rendre cette journée amusante et différente tout en gardant le tout simple.

III. Parole au personnel de soutien/service de garde

Aucun

IV. Mot du personnel enseignant

Madame Marilaine remercie la directrice pour son implication

V. Mot de la direction

Aucun

VI. Mot de la présidence

Aucun

9. Varia

Aucun

10. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre du CÉ se tiendra le mercredi 26 avril 2021 à 18h30.

11. Levée de la séance

RÉSOLUTION CÉ-34 (2020-2021)

Levée de l'assemblé à 19h45
Proposé par Anouk Lalonde appuyé par Karine Séguin

Levée de la séance du CÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ